



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Communiqué de presse

Le 6 mai 2019

La Société d'énergie du Nouveau-Brunswick a fait une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick pour l'approbation d'une augmentation moyenne de 2,5 pour cent des tarifs d'électricité qu'elle propose de facturer. Les augmentations proposées varient entre 2,9 pour cent, pour les clients résidentiels et 1,7 pour cent pour les clients des catégories usage général et usage industriel petite puissance. En outre, Énergie NB demande l'approbation de la création d'un compte de report réglementaire pour certaines dépenses liées à la gestion de la demande, de même que d'autres mesures de redressement telles que précisées dans sa demande.

La Commission tiendra une session publique à laquelle tout membre du public pourra assister et présenter des commentaires sur tout aspect de la demande d'Énergie NB. Cette session sera tenue le jeudi 9 mai 2019 en soirée, au Delta Fredericton, 225, chemin Woodstock, Fredericton, N.-B., à compter de 18 h 00. **La Commission a ajouté une autre session qui aura lieu en après-midi à compter de 15 h 30.**

Tout membre du public désirant participer à la session publique et présenter des commentaires est tenu de s'inscrire auprès de la Commission par courriel à l'adresse general@cespnb.ca ou par téléphone au 1-866-766-2782. Les participants et participantes sont tenus de fournir leurs coordonnées et d'indiquer la langue de leur choix.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter

Kathleen Mitchell

506-658-2504